

GYMNASE DES AILES RÉNOVÉ ET REBAPTISÉ ALICE MILLIAT



Plus de 3 ans après le violent orage de grêle et plus de 7 millions de travaux engagés, la quasi-totalité des 70 bâtiments municipaux endommagés ont été remis en état, à l'image du gymnase des Ailes, particulièrement impacté, qui a été entièrement rénové.

Comme dans la plupart des autres bâtiments, ces travaux ont été l'occasion d'améliorer les équipements, notamment en termes de performances énergétiques (isolation, éclairage...).

Les bâtiments municipaux de Vichy ont subi d'importants dégâts lors de l'orage de grêle du 4 juin 2022. Après les mesures conservatoires et les temps d'expertises, la Ville de Vichy a engagé un programme de rénovation de ces équipements. Particulièrement impacté, le gymnase des Ailes était impraticable et inutilisable. A l'heure d'entreprendre sa rénovation, la Ville de Vichy a décidé de la mettre à profit pour engager des travaux d'amélioration, pour le confort des clubs utilisateurs.

Le Chantier

Après 16 mois de travaux, la rénovation se termine

60 ans après sa construction, le gymnase des Ailes a débuté en mai 2024 une complète rénovation.

D'abord, le curage du bâtiment, puis fin 2024, la mise hors d'eau, avant d'attaquer en février 2025, les travaux de second œuvre.

L'activité sportive a pu reprendre début septembre, en même temps que les dernières interventions de finitions des entreprises.

Les travaux

L'enjeu du chantier était notamment d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment.

La charpente a été partiellement rénovée et permet désormais d'envisager la pose de panneaux photovoltaïques. La toiture et les parois verticales ont été isolées.

Enfin, la salle permet une plus grande modularité entre les disciplines et les configurations, grâce, notamment, à une tribune repliable de 400 personnes (la plus grande en France de ce type).



La maîtrise d'œuvre et le suivi du projet ont été réalisés par le pôle ingénierie de la Ville de Vichy. Pour cette rénovation d'un montant **1.6M€ HT** (comprenant les aménagements extérieurs), la Ville a bénéficié du soutien de l'Etat à hauteur de 500 000 € (*DSIL*) et du Conseil départemental de l'Allier pour 16 500 € (*Secours exceptionnel*) ainsi que des indemnités de l'assurance SMACL.



Les entreprises qui sont intervenues sur le chantier :

ALPES CONTRÔLES (Contrôle Technique), L.T.A. (Gros Œuvre / Maçonnerie) ; MV METAL 03 (Menuiserie Ext. /serrurerie) ; AUBERT PHILIPPE (Rideau Métallique) ; AUVERGNE FINITIONS BATIMENT (Plâtrerie / Peinture / Sols) ; MAZET (Carrelage / Faïence) ; BONGLET (Isolation thermique extérieure) ; SAEM (Électricité) ; PORSENNA JPG (Plomberie / Sanitaire) ; ART DAN (Parquet Sportif) ; IDEQUIPE SPORT (Tribunes) ; EUROVIA (Aménagement extérieur) ; KUBE CENTER SIGNARAMA (Signalétique) ; ETANCOBA (Couverture étanchéité) ; EQUILIBRE ENVIRONNEMENT (Désamiantage) ; CMV ROSSIGNOL (Menuiserie intérieure) ; CEPI EXTINGTOR (Extincteurs) ; DM AIR (Nettoyage gaines VMC)

Les utilisateurs du Gymnase

Le gymnase accueille de nombreux clubs et disciplines, ainsi que des activités pour les scolaires :

- Vichy Communauté Handball
- Volley Ball District Vichyssois
- JAV Amateurs
- Académie Vichy Rugby (Rugby Fauteuil)
- École Pierre Coulon (Cours EPS avec les ETAPS)
- Périscolaire Pierre Coulon
- Collège Saint Dominique (section UNSS Volley Ball)

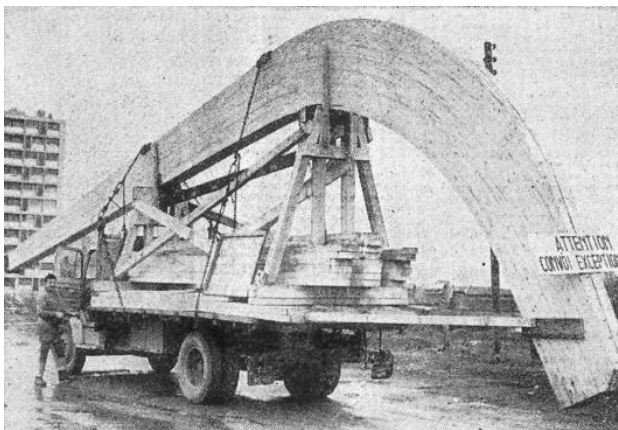
Retour sur la construction du Gymnase, il y a 60 ans !

Par délibération du 19 juillet 1961, le conseil municipal décide la construction d'une salle de basket en bordure de l'allée des Ailes, puis approuve, dans une nouvelle délibération du 11 mars 1963, la réalisation du projet, entre autres les plans, les devis, le cahier des charges et la procédure d'appel d'offres. Une dernière délibération, du 21 mai 1963, stipule qu'une subvention de l'Etat de 350 000 francs est accordée pour ce projet, par arrêté ministériel du 26 novembre 1962.

Durant les années 1964-1965, les travaux sont donc menés par des entreprises spécialisées, telles que les établissements PLANCHE (Maçonnerie, terrassement) et PETELET (Charpente, couverture, menuiserie, parquet et voligeage).

En un an de travaux, une salle de sports indoor « modèle * » est construite.

Elle mesure 40 mètres de long, sur 30 mètres de large et 6 mètres 80 de haut, et offre une tribune escamotable



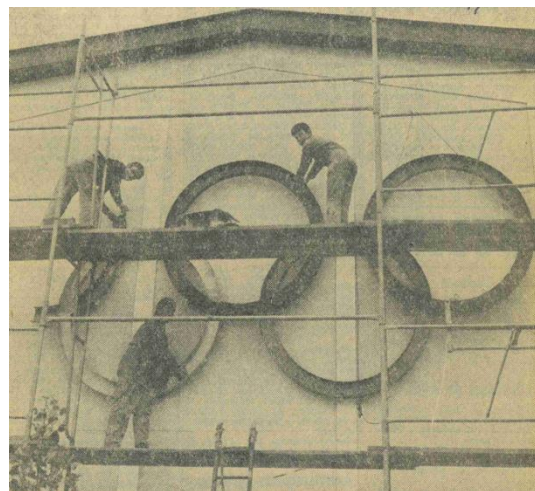
Sa charpente, particulièrement remarquable, est formée de 6 fermes de 36 mètres de long et pesant chacune 3 tonnes. Ces « boomerangs géants »* ont été acheminés en convoi exceptionnel de 5h entre Lyon et Vichy.

Tous les sports « Indoor » pourront y être pratiqués : basket-ball, volley-ball, hand-ball et tennis. La nouvelle salle ouvrira pour la première fois en décembre 1964, à l'occasion du match de championnat de France de basket, et sera inaugurée le 14 février 1965.

En juillet 1966, l'on procèdera à la pose sur la façade du gymnase de l'emblème olympique : constitué de cinq anneaux métalliques visibles de

jours par leurs couleurs (bleu, jaune, noir, vert et rouge), et de nuit, grâce à des tubes fluorescents.

En 1968, une horloge chronométrique spéciale est installée au sein de la salle par l'entreprise générale des Télécommunications de Clermont-Ferrand (ENGETEL) - une innovation qui classera la salle parmi les grandes salles les mieux équipées de France.



** Journal La Montagne des 27 février et 14 mars 1964*

LA VILLE DE VICHY FEMINISE SES BATIMENTS PUBLICS

Mise en place fin 2021, la Commission « **Des femmes et des rues** » de la Ville de Vichy* travaille à rendre les femmes plus « visibles » dans la ville.

En lien avec les services Urbanisme et Voirie-Bâtiments communaux, pour déterminer les nouvelles rues créées, les bâtiments sans nom... le travail des membres de la commission s'est fait par thèmes afin de choisir des femmes en accord avec les valeurs de la ville : des résistantes, des artistes, des sportives, des exploratrices etc... en priorité Vichyssoises, mais pas seulement.

**La commission est composée de Linda Pélissier, Marie Laurence Canevet, Marie Odile Coursol, Corinne Ibarra, Marie Hélène Roussin, (élues de la Ville de Vichy), Aurélie Duchezeau (service Archives de la Ville de Vichy), ... et travaille également en lien avec les associations (Soroptimist, Zonta...)*

Des femmes à mettre à l'honneur

À l'image des rues, dénommées en 2024, en hommage aux résistantes vichyssoises Marie-Jeanne Bouteille, Marie-Marcelle Viraud, Alice Arteil, Yvette Poucy et Yvonne Moreau, Hélène Regnier, la Ville de Vichy a décidé de mettre des femmes à l'honneur.

Aussi, au moment d'inaugurer des équipements publics rénovés après la grêle, sur proposition de la Commission « Des Femmes et des rues », le conseil municipal a décidé le 15 juillet 2024 puis le 29 septembre dernier de baptiser du nom de sportives les gymnases rénovés.

Gymnase Alice Milliat

Après les Gymnases *Mireille Cayre* (rue Belin) et *Maguy Coursol* (avenue Victoria), sportives vichyssoises, et les *Tennis couverts Suzanne Lenglen* (au Parc omnisports), c'est au tour du Gymnase des Ailes, de **prendre le nom d'Alice Milliat, figure internationale du Sport.**

Alice MILLION,
épouse MILLIAT, est née le
5 mai 1884 à Nantes et
décédée le 19 mai 1957 à Paris.



Nageuse, hockeyeuse et rameuse française, elle cofonde et préside la Fédération des sociétés féminines sportives de France.

Grande militante du combat pour la reconnaissance du sport féminin au niveau international, elle crée la Fédération sportive féminine internationale et est à l'origine des premiers Jeux Mondiaux féminins (ou Jeux olympiques féminins).

A ce titre, elle a fait partie des « **dix femmes en or** » mises à l'honneur par une statue lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024.